



MAJORITÉ

Avancer avec méthode

Voilà six mois seulement que notre équipe a pris ses fonctions. Six mois pour prendre connaissance des dossiers, en comprendre l'historique, mesurer les engagements déjà pris et commencer à mettre en œuvre notre projet pour la commune.

Un mandat s'inscrit dans le temps long. Les habitants nous ont accordé leur confiance pour six ou sept ans et nous n'avons oublié ni nos engagements ni les projets présentés pendant la campagne. La Maison de santé, les terrains de foot, les phases 3 et 4 du complexe sportif et les autres projets structurants restent bien présents dans notre feuille de route.

Mais agir avec sérieux, c'est aussi ne pas se lancer sans connaître tous les tenants et les aboutissants. Certains dossiers ont

été engagés avant notre arrivée et représentent des enjeux financiers importants pour la commune. Nous devons donc les reprendre, les analyser et, lorsque cela est nécessaire, les réinterroger.

Ce travail est parfois peu visible, mais il est indispensable. Il ne signifie ni que les projets sont abandonnés ni qu'ils sont remis en cause.

Dans le même temps, de nouvelles urgences se sont imposées, comme la fermeture du centre de loisirs. Il a fallu réagir rapidement pour assurer une continuité d'accueil aux familles, tout en préparant une solution plus durable. Chaque élu, dans sa délégation, est pleinement mobilisé pour faire avancer les dossiers et rechercher des réponses adaptées.

Nous avançons pas à pas, avec méthode et transparence. Nous informerons les habitants à chaque étape importante, en distinguant clairement les pistes de travail des décisions définitivement arrêtées. Car un projet peut évoluer au fil des études, des échanges et des contraintes rencontrées : c'est aussi cela, agir de manière responsable.

Six mois constituent un temps de mise en route, d'analyse et de préparation. Les prochaines années seront celles de la réalisation. Notre cap reste le même : tenir nos engagements et faire avancer la commune de manière responsable, au service de tous ses habitants.

Les élus de la majorité municipale

MINORITÉ

Dépenses communales : où vont les priorités ?

Indemnités maximales des élus ; participation financière conséquente aux centres de loisirs voisins, alors que la négociation avec les communes du territoire semble ne pas avoir été menée à son terme ; audit de 6 000 € dont l'utilité interroge ; subventions supplémentaires au Comité des jumelages pour les sections Allemagne et Roumanie, ainsi qu'à l'Amicale des sapeurs-pompiers... Leur accumulation pose une question de méthode et de priorités.

À cela s'ajoute une décision qui appelle des explications : après les travaux de la rue Alain d'Argentré, l'indemnisation d'un commerçant, initialement écartée selon les critères annoncés, aurait finalement été rétablie pour 15 000 € ? Pourquoi ces critères ont-ils été abandonnés ? Quelle règle sera désormais appliquée aux autres commerçants confrontés à de futurs travaux municipaux ? L'équité entre acteurs économiques doit être la même pour tous.

Si les dépenses s'accumulent ainsi, quelles marges restera-t-il demain pour les priorités des habitants ? Peut-on décider sans présenter en commissions, puis aux habitants, une vision des priorités, des économies et de leurs conséquences ? Un budget n'est pas une addition de décisions successives. Il doit être anticipé, hiérarchisé et expliqué.

Et que dire des services qui disparaissent ? Après la fermeture du centre de loisirs, c'est désormais la Gendarmerie, implantée à Argentré-du-Plessis depuis 1924, qui serait transférée à Étrelles ? Les économies annoncées pourraient passer par l'abandon ou la réduction de la tranche III du complexe sportif, programmée lors du mandat précédent. La salle de tennis, vieille de plus de 40 ans, serait-elle réduite à une rénovation ?

D'autres besoins devront être financés : la navette de la Médiathèque du réseau Arléane, lancée en cette rentrée, nécessitera des heures

supplémentaires. Mis bout à bout, ces choix font grandir notre inquiétude.

Enfin, aucune commission ou réunion de travail d'élus sur ces sujets n'est encore programmée. Comment construire les priorités sans travailler en amont ? Après les événements du 7 juillet, nous demanderons que les prochains conseils soient filmés et diffusés en direct en ligne : les Argentréens doivent pouvoir voir et entendre les débats.

Argentré-du-Plessis mérite mieux qu'une démocratie à géométrie variable et une gestion au coup par coup. Nous continuerons à questionner, contrôler et proposer. Parce que l'argent public appartient aux habitants, et que leur confiance exige des comptes.

*Les six élus de la minorité municipale :
Sandrine AUPIED, Hélène BAYON,
Claude CAILLEAU, Nicolas FOLL, Joël
FRIN, Marie-Claire HAMON*

*Contact :
ensemblepourtousAdP@gmail.com*

Conformément au Code général des collectivités territoriales le magazine municipal met à disposition de chaque liste un espace d'expression libre. Le contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.